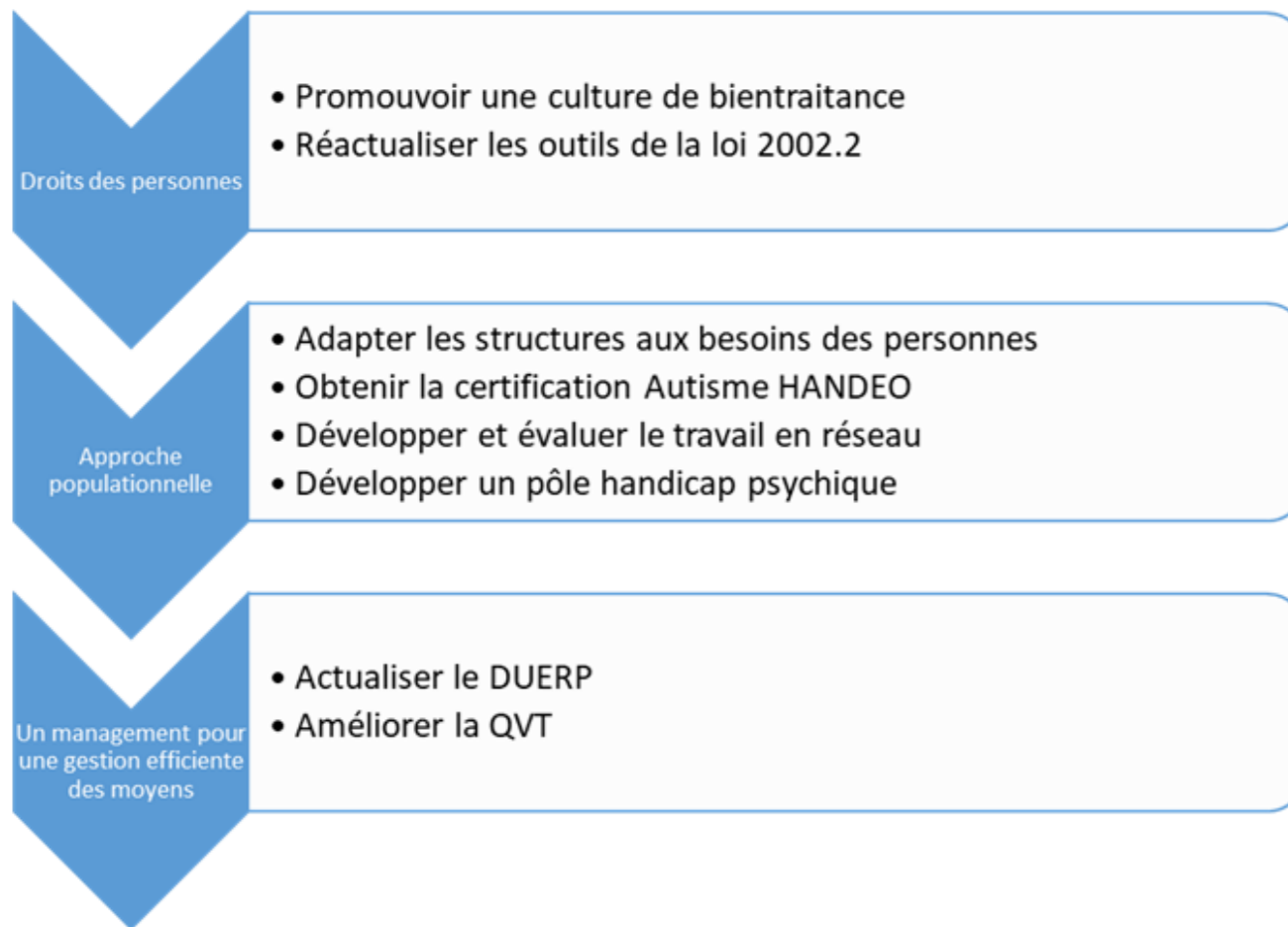


Axes stratégiques et perspectives



Projet d'Établissement

2019-2023

Synthèse

**Foyer d'Accueil
Médicalisé
de SOUBISE**



ADEI-Foyer d'Accueil Médicalisé
3 Rue du Maréchal Juin-17780 SOUBISE
☎ 05.46.83.90.17- ✉ ifoyersoubise@adei17.com
www.adei17.com



Autorisations et Habilitations

Date d'autorisation initiale : 10 novembre 2006

Date d'ouverture : 2 juillet 2007

Dernier arrêté : Arrêté n°06-3822 du 10 novembre 2006 autorise l'ADEI à créer à Soubise, un Foyer d'Accueil Médicalisé pour adultes déficients mentaux de 8 places.

Le nombre de jours d'ouverture : le Foyer d'Accueil Médicalisé est ouvert 365 jours par an.

Le mode de financement : le Foyer d'Accueil Médicalisé est habilité à recevoir des bénéficiaires de l'aide sociale départementale pour la totalité des places. Il est sous le régime du prix de journée pour la partie hébergement, financé par le Conseil départemental. Il est en dotation globale pour le forfait soins, financé par l'Agence Régionale de Santé (ARS).

CPOM 2016 - 2020 : Un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM), a été signé pour 5 ans avec le Conseil Départemental/ARS le 18 février 2016, pour la période du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2020.

Missions

Dans le souci permanent de sécurité et du bien-être des personnes accueillies, le foyer d'accueil médicalisé a pour mission de :

- proposer des services d'hébergement et de restauration adaptés aux personnes accueillies.
- mettre en place des moyens pour maintenir et développer au mieux l'autonomie de la personne accueillie, favoriser son intégration et sa socialisation.
- privilégier les capacités de la personne par rapport à son handicap.
- évaluer les besoins afin de proposer des prestations adaptées à la personne
- co-construire un projet personnalisé avec la personne accueillie, sa famille et son tuteur, et l'accompagner dans un projet de vie.
- proposer des activités sociales et éducatives, de loisirs, favorisant l'accès à la vie sociale.
- respecter et informer les personnes accueillies sur leurs droits et devoirs, favoriser l'accès à la citoyenneté.

Le projet de service du FAM inscrit ses modalités d'accompagnement auprès des personnes accueillies dans le cadre des valeurs partagées par l'ensemble du personnel, qui reposent notamment sur les valeurs de l'Association : **RESPECT - RECONNAISSANCE - ECOUTE - SOLIDARITÉ - PROFESSIONNALISME**. La mission du Foyer d'Accueil Médicalisé est portée

également par les valeurs sociales et éthiques de notre société. Sur le plan relationnel, le personnel recherche à développer la communication, l'écoute, la compréhension, l'échange, le partage, le respect, le bien-être, la confiance, l'honnêteté, la franchise, la politesse. Au niveau des lois, le droit, le devoir, le respect de la différence, la liberté, l'égalité, la protection et la sécurité.

Public accueilli

Le FAM est destiné à l'accueil de personnes en situation de handicap, hommes et femmes, âgés de 20 à 60 ans, déficients mentaux, justifiant d'une décision d'orientation de la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH), favorable à l'admission en Foyer d'Accueil Médicalisé.

Le FAM accueille des personnes avec un passé psychiatrique important.

Le maintien d'un suivi psychiatrique permet d'encadrer les troubles du comportement. Il est nécessaire d'organiser le quotidien pour maintenir le cadre de vie et de référence. Même s'il existe encore des périodes d'angoisses entraînant des troubles et des conflits, les personnes évoluent positivement et certaines font des démarches de réorientation vers d'autres structures.

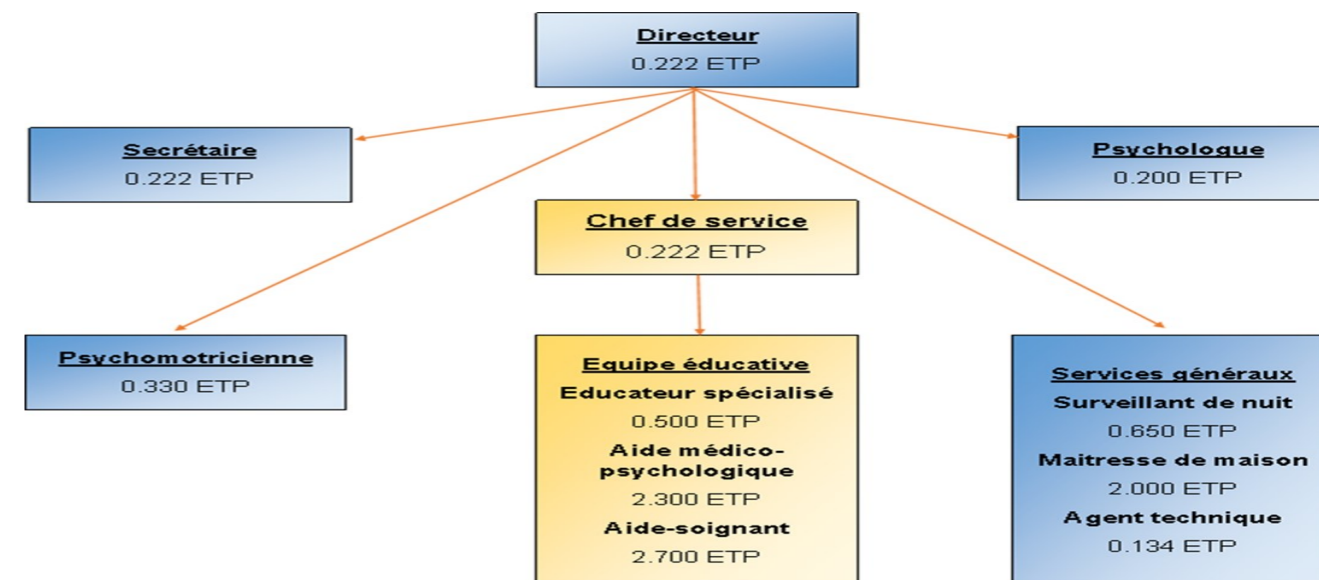
Actuellement, la demande la plus forte est pour des personnes ayant des troubles envahissants du développement et des troubles schizophréniques.

Les personnes accueillies présentent une augmentation des troubles somatiques, notamment les problèmes dentaires, les troubles de la déglutition et de l'élimination. Certaines personnes sont en repas mixés. Une vigilance permanente doit être assurée pour éviter le risque de fausse route.

Compétences et Moyens

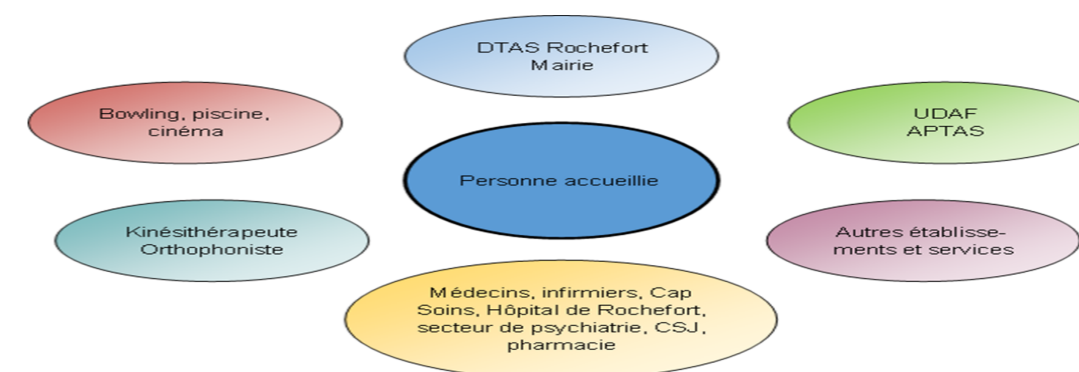
Tous les professionnels travaillent dans une perspective interdisciplinaire qui assure l'équivalence des points de vue et l'articulation horizontale entre les disciplines sous l'égide du Directeur et du chef de service : secrétaire de direction, aides-soignantes, aides médico-psychologiques, psychologue, psychomotricienne, maitresses de maison, surveillants de nuit, agent technique.

Dans le cadre de l'accompagnement des personnes, chaque jours, les personnels recherchent le travail de qualité, l'accompagnement des personnes, une dynamique commune, la collaboration entre professionnels, la prise de conscience des actes, la remise en question, la recherche d'informations et de formations, le besoin d'évoluer professionnellement et aussi personnellement.



Partenariats

Le FAM développe une politique partenariale dans différents domaines de l'accompagnement.



Démarche Qualité

Pour chaque structure autorisée, un comité de pilotage « Qualité » est constitué. Réunis 3 fois par an, les membres de ce COPIL ont pour missions, sous l'autorité du Directeur, d'animer et de suivre le PACQ (plan d'amélioration continue de la qualité) en intégrant le résultat des évaluations internes et externes, les grandes orientations du projet associatif et du CPOM signé avec le CD.

Calendrier dérogatoire	F.A.M. SOUBISE FINESS N° 17 002 108 3		
	Etablissement autorisé et ouvert entre la date de publication de la loi du 02 janvier 2002 et la date de promulgation de la loi HPST du 21 juillet 2009		
	Date d'autorisation DDASS Arrêté N° 06-3822 du 10 Novembre 2006	T-0	10 NOVEMBRE 2006
1 Evaluation Interne Résultats communiqués au plus tard 3 ans avant la date de renouvellement	Evaluation interne unique - EIU	T < 12	< 10 NOVEMBRE 2018 Réalisée le 15/07/2013
1 Evaluation externe réalisée au plus tard 2 ans avant la date de renouvellement	Evaluation externe unique - EEU	T < 13	< 10 NOVEMBRE 2019 Réalisée le 21/10/2014
	Demande de visite de conformité		< 10 SEPTEMBRE 2021
	RENOUVELLEMENT DE L'AUTORISATION		10 NOVEMBRE 2021